

## **Le 9 février : début des inscriptions dans les écoles maternelles de Whitehorse**

WHITEHORSE — L'inscription à la maternelle dans la région de Whitehorse commencera le 9 février, à 9 h, pour les enfants nés avant ou le 31 décembre 2010.

« J'ai hâte d'accueillir nos plus jeunes nouveaux élèves », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Doug Graham. « La maternelle fournit aux élèves un environnement amusant et favorable à l'apprentissage, où ils peuvent s'initier aux activités régulières et à l'organisation d'une salle de classe. »

Le 9 février, les parents ou les tuteurs pourront entamer le processus d'inscription en remplissant le formulaire en ligne dans lequel ils indiqueront leur préférence pour une école située dans leur zone de fréquentation. Lorsque le ministère de l'Éducation affecte des élèves à des classes, il tient compte de la zone de fréquentation, des frères et sœurs qui fréquentent déjà l'école et de l'ordre dans lequel il a reçu les demandes d'inscription.

À l'École élémentaire de Whitehorse, où la demande pour la maternelle en immersion française peut excéder la capacité de la classe, on mettra à l'essai une nouvelle approche en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes, et ce, avec l'appui de l'organisme Canadian Parents for French et du conseil scolaire.

- Au cours des années précédentes, après avoir attribué les premières places aux élèves ayant un frère ou une sœur qui fréquente l'école, on comblait le reste des places selon l'ordre dans lequel les inscriptions avaient été reçues. Cela créait un certain stress chez les parents qui n'avaient pas pu inscrire leur enfant dès l'ouverture des inscriptions.
- Dans le but de mettre en place un mécanisme plus équitable, l'Éducation Yukon met à l'essai une approche fondée sur un système de tirage au sort. Cette année, à l'École élémentaire de Whitehorse, après avoir attribué les premières places aux élèves ayant un frère ou une sœur qui fréquente déjà cette école, on comblera les places restantes et, si nécessaire, on établira une liste d'attente en choisissant au sort d'autres enfants parmi les demandes d'inscription reçues entre le 9 et le 13 février. Quant aux demandes reçues après le 13 février, elles seront ajoutées à la liste d'attente, selon leur date de réception.

« Nous voulons simplifier autant que possible le processus d'inscription des enfants à la maternelle. La mise en place du formulaire en ligne a déjà beaucoup contribué à rendre la démarche plus commode pour les parents », a ajouté M. Graham.

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à une école catholique devront remplir les formulaires particuliers aux écoles catholiques de Whitehorse, en plus du formulaire en ligne d'Éducation Yukon. Les familles résidant dans une collectivité rurale ou celles qui aimeraient que leur enfant fréquente la maternelle francophone de l'École Émilie-Tremblay devraient se rendre directement à l'école visée ou appeler le secrétariat pour inscrire celui-ci. Les parents recevront un rappel par la poste.

**Pour en savoir plus** : Inscription à la maternelle

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
elaine.schiman@gov.yk.ca

Ronuk Modha  
Communications  
Éducation  
867-332-5082  
ronuk.modha@gov.yk.ca

*Communiqué numéro 15-042*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.